


<p>Ecole Pierre Longue 218 chemin Pierre Longue - Lancrans 01200 VALSERHONE</p>	<p>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Du 28/06/2024</p>	 académie Lyon direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale
--	---	---

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Emmanuel MASSARD, excusé.		
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X	
Maire de Valsenhône : Régis PETIT, représenté par Mme Anne-Marie MARTEL-RAMEL	X	
Maire déléguée de Lancrans : Françoise DUCRET		X
Directeur services scolaires de Valsenhône : Emmanuelle GAILDRAT	X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Mathilde TAVERNIER		X
Adèle LOUVEL		X
Lucie SERAFINI	X	
Anne-Laure CROS	X	
Didier DONON		X
Clarisse LESEUR	X	
Julie DUFRAUX	X	
Manon GUERRA		X
Sofia BELDJOUDI	X	
Etienne BARRIERE		X
D.D.E.N :		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Karine Fransisco Pelissier	X	
Gautier Preaux	X	
Delphine Bricolens	X	
Benoît Chassignol	X	
Arnaud Duthuille	X	
Melissa Leger	X	
Mathilde Arnaud	X	
VOIX CONSULTATIVE		
RASED : Emilie BASTIEN	X	
AESH : Christine PORTAS		X
AESH : Anne-Sophie RIOLON		X
ATSEM : Marienne MASSENOT		X
ATSEM : Valia PROUST		X
ATSEM : Marianne CHARNELLE		X
Représentant périscolaire : Laurie GONZALEZ	X	
Invité : Caroline QUINCIEUX – Valsenhône		X

Procès-verbal établi le 28/06/2024
Le président, directeur de l'école,
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY

La secrétaire, Adjoint de direction,
Lucie SERAFINI

Le 28/06/2024

Heure de début : 18h05

Ordre du jour :

1. **Effectifs de l'école**
 - Evolution de l'effectif
 - Prévisions de rentrée
2. **Projets et activités**
 - Sorties
 - Projets actuels et futurs
3. **Remarques et questions des représentants de parents d'élèves**
4. **Remarques et questions des enseignants**

Tour de table

Tout d'abord, le directeur ainsi que l'équipe tiennent à remercier Mme Sofia Beldjoudi, Mme Manon Guerra, Mme Adèle Louvel et Mme Serafini qui doivent nous quitter en cette fin d'année pour prendre des postes dans d'autres écoles. Toute l'équipe leur souhaite un plein épanouissement dans leurs futures missions. En espérant avoir de leurs nouvelles.

Je vais également quitter l'école cette fin d'année. Je quitte à regret une équipe dévouée, investie comme il est souvent difficile d'en mesurer l'ampleur de l'extérieur. Je rends hommage à l'enthousiasme indéfectible de l'équipe, qui aide non seulement chacun d'entre nous mais également le directeur dans des phases délicates, imprévues, nombreuses quand elles ne sont pas les trois à la fois. Merci à tous les enseignants qui m'ont soutenu, aidé et participé activement à la vie de l'école tout au long de ces années. Merci aux différentes équipes du sou des écoles, aux parents plus généralement, pour leur objectivité mais également leur implication.

L'équipe de Lancrans pour l'an prochain sera donc composée de : Clarisse Leseur, Anne-Laure Cros, Didier Donon. Léa Mitton viendra nous rejoindre ainsi que Aurélie Zanchi, qui prendra en charge la direction. Julie Dufraux et Mathilde Tavernier restent titulaires de leur poste mais seront remplacées pour toute ou partie de l'année. Nous attendons encore le nom des remplaçantes.

1) Effectifs de l'école

Situation actuelle :

Actuellement 178 élèves.

Prévisions pour la rentrée 2023 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
19	24	29	20	21	29	19	14	
Maternelles : 72			Elémentaires : 103				175	

Soumis à variation au cours de l'été et à l'occupation de nouveaux logements.

La répartition retenue sera la suivante :

PMG1	PMG2	PMG3	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
24	24	24	26	26	26	25

La répartition nominative est en cours d'élaboration. Elle sera arrêtée lors de la réunion de rentrée (veille de la rentrée des élèves). Comme chaque année, les parents et élèves la découvriront le vendredi 30 août au soir au panneau d'affichage.

2) Projets et activités

- Sport** : nous remercions la mairie de Valserhône ainsi que les ETAPS (Sandra NAMBOTIN et Laetitia VALLI), qui cette année nous permet de clôturer les séances par des sorties terrain escalade pour CE2-CM1 et CM1-CM2. Les CP ont eu de la course d'orientation et de l'expression corporelle, les CE2-CM1, biathlon et course d'orientation.
- Sortie de fin d'année** : merci au sou des écoles pour les sorties à la ferme pédagogique de Jonzier-Epagny pour les maternelles et à Chanaz pour les élémentaires. Un grand merci aux parents accompagnateurs et à la mairie pour la prise en charge des bus.
- Kermesse** : organisée demain samedi 29/06 à 11h avec une représentation sur le thème « Tour du monde ».
- Départ des CM2** : le mardi 20 juin après-midi, Mme Anne-Marie Martel, conseillère municipale, leur a apporté des calculatrices pour leur souhaiter un bon départ vers le collège. Les enfants avaient, comme l'an dernier, préparé un poème qu'ils ont présenté à titre de remerciement. Bravo à eux ainsi qu'aux enseignantes de CM pour ce travail et cette attention qui a été appréciée. L'Education Nationale, représentée par Marielle Bergeret, conseillère pédagogique offre également cette année un livre de Jean Giono : « L'homme qui plantait des arbres ». Le Sou des écoles pense à eux également et viendra la dernière semaine pour leur remettre un petit cadeau de départ.
- Ligue Protectrice des Oiseaux** : cette années les classes de CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont eu des interventions en classe et en dehors. Les grands ont pu notamment confectionner et décorer des nichoirs et des abris à chauve-souris qui ont été installés dans les arbres et sur les façades de l'école ce vendredi 28 juin. Paul Brunet, de la LPO, présentera demain pendant la kermesse, le travail effectué par les classes ainsi que les affiches confectionnées par les CM1-CM2.
- Journée intergénérationnelle** : nous avons organisé cette journée le vendredi 14 mai. Tout le monde a apprécié cette journée, enfants et enseignants. L'opération fut un succès. De très nombreux grands-parents se sont joints et impliqués. Ils ont suivi leurs petits enfants dans les diverses activités. Nous les remercions grandement pour leur enthousiasme. Cette opération sera à renouveler. La mairie de Valserhône a fait un communiqué pour mettre cette journée en valeur sur les réseaux sociaux.
- Potager** : un grand merci pour le gros travail effectué par les services de Valserhône pour remettre en route le potager ainsi qu'aux parents pour les dons de plantons.

Projets pour la rentrée.

- **Projet LPO** : nous poursuivrons le partenariat l'an prochain. La définition du programme, avec les enseignants, sera faite en début d'année.
- **Jardin potager** : réfléchir à l'aménagement du jardin, avec les parents ou le Grain de sel : mettre des carrés potagers, placer une cuve de récupération d'eau de pluie.
- **Projet piscine** : il est prévu l'an prochain que l'activité piscine soit priorisée pour les niveaux CP, CE1, CE2 A définir avec la circonscription s'il y aura des CM1, compte tenu des répartitions en escaliers (CE2-CM1 et CM1-CM2).
- **Musique** : nous n'avons pas sollicité d'intervention musique pour l'an prochain.
- **Sport (élémentaires)** : des demandes ont été faites auprès de Valserhône pour des interventions. Certaines activités répertoriées seront effectuées à l'école ou non, avec intervenants ou non. Des activités du type jeu d'opposition, badminton roller, biathlon, gymnastique, course d'orientation et athlétisme seront au programme de certains niveaux.
- **Médiathèque** : Toutes les classes pourront se rendre à la médiathèque. Les maternelles auront en plus une activité « tapis de lecture » qui sera précisée à la rentrée aux parents.

3) Remarques et questions des représentants de parents d'élèves

Question sur le permis piéton et vélo : prise de contact possible avec un gendarme référent, initiation possible selon les enseignants

Questions Mairie :

- Quels sont les retours des Associations sur le décalage des horaires d'école ? Et combien d'Associations vont s'adapter ? (Posée 9 fois)
 - ➔ Peu de retours ciblés après demande de la mairie. Le responsable a été sensibilisé à la situation de Lancrans et un point sera fait à la rentrée. Une relance sera faite auprès des parents.
- La façade de l'école en mauvais état, va-elle être refaite prochainement ? (4 fois) --> pourquoi pas quelque chose de coloré ? Pourrais faire l'objet de propositions d'idées des enfants ?
 - ➔ Rien ne pourra être fait cet été mais discussion avec le patrimoine Valti pour que ce soit refait sur le budget 2025 avec entretien du bois. Questionnement sur une possible fresque.
- Inquiétude des parents quant aux effectifs d'enfants en Garderie le matin et le soir ? (12 fois)
 - ➔ L'équipe actuellement en place va bouger : seule Mélissa va rester. 4 animateurs en cantine et 3 le soir.
 - ➔ Les taux d'encadrements sont respectés 1 pour 10 alors qu'on est 1 pour 15 ou 1 pour 18 normalement. Les inscriptions ne peuvent pas être bloquées donc s'il y a plus d'enfants, il y aura plus d'animateurs mais pas d'agrandissement prévu.

- Possibilité d'installation de bancs devant l'école (personne situation d'handicap ou personne âgée ou femme enceinte) ?
→ La demande sera faite mais questionnement du plan Vigipirate
- Possibilité d'installation de barrières de sécurité pour les enfants devant l'école ? (7 fois)
→ Pas pour couper la haie, pas pour les barrières continues mais barrières ponctuelles d'un mètre avec des espaces entre chaque et élagage des arbres en bordures pour faire passer les élèves
- Concernant les modifications abordées par la Mairie sur les temps de repas (horaires, pique-nique etc...)
→ Pas de changements : toujours 2 services. Pour les pique-niques, l'initiative a été prise par la mairie pour créer de la joie et sortir les enfants et des retours négatifs ont conduit à la diminution (cher, pas d'équilibre alimentaire, dangereux dehors). L'initiative sera reconduite les autres années. Prestataire de la cantine déménage à la cuisine centrale de Bellegarde au centre de loisir donc plus de local valserhônnois. Lors du dernier comité consultatif, RPC va mettre en place des menus egalim (entrée-plat-dessert) 2 fois par semaine et les 2 autres jours, on sera sur des menus bistrots avec un plat (protéine, féculent, légumes puis plat et dessert).
- Des Parents auraient eu des échos concernant une possible modifications des horaires de Bus, alors qu'au dernier conseil exceptionnel, la Mairie avait rassuré les parents en précisant que seuls les horaires d'écoles seraient modifiés ? (3 fois dont un mail)
→ Pas de modification des horaires de bus mais un arrêt de plus rue des châtaigniers et rue de l'hôtellerie pour éviter de monter à la place de Ballon et décharger l'autre ligne. L'arrivée devrait se faire à l'école à 8h34. Pas de changement pour les écluses hormis de matériel (passage d'un bus de 20 places au début de l'année dernière à un autocar en cours d'année) avec la modification Vanchy-Lancrans on devrait pouvoir retourner sur un bus plus petit mais à confirmer. Les arrêts devraient être faits en aout ou au plus tard début septembre.
- Les parents concernés par les lignes du BUS, souhaitent que la Mairie confirme : mise en place en septembre des 2 arrêts supplémentaires discutés (lors d'une réunion en Mairie il avait été précisé que cela serait mis en place en Mars 2024) ? Et concernant la sécurité aux abords des arrêts de Bus, la Mairie avait assuré qu'une mise en place d'une signalétique et ou poteaux se ferait ?
→ Pour les deux nouveaux arrêts : pas d'arrêts « urbains », donc deux trottoirs bordures vont être posés, tous les autres doivent être travaillés. L'arrêt de Vanchy école est problématique et un abri bus pourrait d'ici la fin de l'année au mieux, être mis sur la place pour être plus à l'abri de la circulation. Pour certains arrêts, il n'y a pas toujours de solutions car les normes d'aujourd'hui ne seraient pas applicables. Essai d'un abri pour les écluses.

Questions écoles :

- Tout d'abord félicitations et remerciements aux professeurs pour les chants, les sorties... L'ensemble des activités proposées aux enfants cette année.
→ Merci pour ce retour positif

- Les parents demandent une communication mieux anticipée car bien souvent les demandes sont de dernières minutes et donc pas facile de s'organiser. (une dizaine)

Nous essayons au mieux de communiquer les dates en amont. Si la communication est trop anticipée, nous observons que certains oublient les dates, d'où nos mails plus tardifs. Il arrive également que nous manquons d'informations précises pour pouvoir communiquer de façon précise. Si nous devons corriger un premier message trop anticipé, nous allons apporter de la confusion. Pour certaines communications, certes, il pourrait y avoir une amélioration.

- Questionnement sur le climat scolaire actuel : beaucoup de parents disposent d'informations par écho d'un climat tendu, beaucoup d'incidents et d'incivilités entre élèves (surtout en classe de CM). Les parents souhaiteraient avoir des informations claires et pas seulement des échos ! Des sanctions sont-elles mises en place ? Les parents des enfants concernés sont-ils prévenus ? Les parents des enfants "non concernés" souhaiteraient tout de même être au courant pour pouvoir en discuter auprès de leur enfant à la maison "notre rôle de parents !" --> le respect, la politesse, mais aussi permettre aux enfants qui auraient subi des " injustices ou autres " de l'exprimer aux parents. Malheureusement le harcèlement peut débuter comme ça !

➔ Les incidents mineurs qui se déroulent en classe ou dans la cour, sont réglés avec les adultes de l'école, ou entre les enfants avec aide de l'adulte. Certaines choses se règlent très rapidement, sans forcément inclure les parents.

Lorsque l'incident est plus important, nous prévenons bien entendu les parents dont l'enfant est concerné. Dans un souci de respect et de protection des enfants, nous incluons seulement les parents concernés par l'histoire.

Il existe un protocole Harcèlement : le programme PHARE lors des incidents qui se répètent (« Toute forme de violence verbale et/ou physique, d'intimidations et d'isolement répétés »). Ce protocole a été expliqué en début d'année au premier conseil d'école par une personne ressource, Mme Emilie Bastien, enseignante spécialisée, membre du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté). Mis en place 3 fois dans l'année sur l'école et 25 fois sur la circonscription avec un taux de près de 90% de réussite. Il y a donc un processus de résolution de problème mais non de sanction.

- L'école explique la mise en place de la "fête des parents " suite à un évènement qui aurait eu lieu il y a quelques années, mais depuis certains parents trouvent dommage de retirer cette traditionnelle fête des mamans et des papas, et de recevoir les cadeaux une semaine après, ce qui n'a plus de sens selon eux ? (une dizaine)

➔ Depuis quelques années, les Nations-Unies ont décidé d'inscrire la fête des parents au calendrier (le 1er juin) pour fêter les parents du monde entier. Cette idée nous a plu, et nous permet de prendre en compte toutes les situations familiales. C'est une décision d'équipe qui devrait se poursuivre. Elle n'est en aucun cas prise dans un esprit de rompre avec une tradition.

Chaque année, les enseignants font fabriquer aux enfants des cadeaux variés, qui demandent beaucoup d'effort et de temps aux enfants et aux enseignants. Nous cherchons toujours un intérêt pédagogique derrière cette activité.

- Remarque de grands-parents lors de la journée intergénérationnelle (environ 5-6 retours) :
 - Très belle initiative mais la journée ne semblait pas très bien organisée !

Nous sommes surpris de ce message plutôt négatif car le jour-même de nombreux grands-parents nous ont remercié. C'est une initiative très peu répandue à Valserhône (2 écoles) et elle prend encore une fois beaucoup de temps et d'énergie aux enseignants, qui se font un plaisir de le faire lorsque les retours restent constructifs. A voir si nous gardons cet évènement l'année prochaine car ces retours sont démotivants...l'organisationnel dépasse souvent beaucoup l'estimation d'un regard extérieur qui n'a pas connaissance des moyens dont nous disposons ni des contraintes.

- Le port du voile de certains grands-parents durant toute la journée qui a dérangés certains parents (principe de laïcité) --> il s'agit d'une observation, et de faire respecter à tous sans exception le principe de laïcité)

Concernant le port du voile : les parents accompagnateurs sont autorisés lors des sorties ou évènements d'école à porter le voile, du moment qu'ils ne mènent pas d'activité pédagogique (cf texte de loi sur la laïcité).

- Certains grands-parents ont trouvé surtout du côté des sections maternelles un manque de vigilance de la part des professeurs lors des récréations et du côté des plus grand il y aurait eu un incident auprès d'une "jeune fille" qui ce serait fait "embêtée, limite harcelée" ! ...personne ne voit rien ... Cette enfant se serait isolée et mise de côté sur toute la journée lors des activités après la récréation... Parler d'harcèlement peut-être abusif, mais cela peut débiter comme ça !

Au moment du goûter, les enseignantes de maternelle ont dû installer le goûter et donc avoir un œil partout. Mais les ATSEMs étaient présentes, ainsi que les nombreux grands-parents. Nous pouvons néanmoins reconnaître qu'il est possible qu'il y ait eu quelques courtes « zones blanches » par moments. Nul n'est infallible.

Pour l'élève soi-disant harcelée, un enseignant est allé la voir durant la journée. Le fait qu'elle s'isole était une initiative de la part de l'enfant. (Le directeur souligne l'aspect quelque peu déplacé de cette remarque : nous comprenons l'inquiétude de parents mais nous regrettons que l'interrogation ait lieu à posteriori et non sur le moment. Cette remarque, telle qu'elle est énoncée, tend à signifier qu'il y a observation sur des éventuels « manquement » à notre rôle. Une interrogation, légitime, mais immédiate aurait été certainement plus appropriée, et mieux réceptionnée)

- Serait-il possible d'envisager pour l'année prochaine une réunion de présentation de l'école et des classes sur un même temps ? Mieux expliquer le rôle et les attentes des parents délégués ainsi que celui du sou des Ecoles (12)

➔ Lors des réunions de rentrée, tous les parents sont invités à participer. Chaque année, les membres du Sou des écoles présents sont conviés à ces réunions pour expliquer le rôle du Sou. Ils annoncent aussi leur date d'assemblée générale où suivant les années peu de parents se rendent. Nous pouvons ce jour-là distribuer aussi des flyers d'explications du Sou.

C'est aussi possible que des parents délégués de l'année précédente fassent une présentation lors des réunions de rentrée, ou lors d'une réunion ultérieure (après leurs élections début octobre).

Les réunions de rentrée de chaque classe ne se déroulent pas toujours les mêmes jours, car les enseignants font en sorte de décaler les dates pour que les parents assistent aux réunions de leurs enfants, en fonction des fratries.

4) Remarques et questions des enseignants

1. Remerciement à Valserhône pour les intervenants, investissements et matériel.
2. Remerciements à tous les parents accompagnateurs et participants aux diverses manifestations ainsi que les parents agréés et qui ont passé un agrément. Sans eux, les nombreux projets menés dans l'école et les sorties ne peuvent pas se faire. Un grand merci à ceux qui s'impliquent régulièrement, et qui nous font des retours positifs des projets. C'est valorisant pour l'équipe et donne envie de continuer à s'investir.
3. Remerciements au sou des écoles pour l'accompagnement financier de nos projets, sans qui nos sorties ne pourraient avoir lieu. Merci pour tout l'investissement humain, matériel et financier.
4. **Rappel sur l'assiduité** : nous avons constaté beaucoup d'absences ces derniers temps, surtout les dernières semaines de l'année. L'assiduité sera une fois de plus rappelée à la rentrée. Cette obligation d'assiduité, qui est inscrite dans le règlement intérieur de l'école que tous les parents ont eu en début d'année, est aussi une condition indispensable pour la réussite des élèves. Les parents doivent en être conscients.

Aucun membre du conseil n'ayant d'autre point à aborder, le conseil est clos à 20h25